



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : ROUEN

Etablissement : Université de Rouen

Demande n° S3MA12000048

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Musicologie

## Présentation de la mention

La création de la mention « Musicologie » succède à la spécialité « Musique » au sein de la mention « Arts, histoire et patrimoine ». Cette nouvelle mention se décompose en trois spécialités : « Musicologie divisée en deux options - Patrimoine musical et expression contemporaine et Histoire des pratiques musicales » ; « Interprétation et découverte de la musique ancienne » ; « Enseignement de la musique ». Cette mention est fortement reliée à différents programmes de recherche labellisés. Le dossier distingue cinq grandes orientations scientifiques communes à la formation et aux travaux de recherche : l'analyse musicale, l'inventaire de sources musicales et historiques, la reconstitution des répertoires des institutions, la production du récit historique en histoire de la musique et l'édition de partition ancienne.

Trois types de débouchés :

- Chercheurs et enseignants-chercheurs en musicologie.
- Interprète sous condition d'obtention de diplômes obtenus dans un conservatoire de musique à rayonnement régional.
- Enseignant en premier et second degré.

## Indicateurs

Effectifs constatés	55
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	47 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs scientifiques visés sont la formation de spécialistes en musicologie -enseignants, chercheurs, interprètes - s'appuyant sur la spécificité des programmes scientifiques développés à Rouen et sur des équipes de recherche reconnues.

L'Université de Rouen est très bien placée pour assurer la formation de master dans la continuité logique de l'offre de licence de l'UFR Arts et lettres et pour accueillir les étudiants des régions limitrophes. La mention est au



centre d'un tissu régional d'institutions d'enseignement musical et vise à constituer l'un des dix « Pôles supérieurs » en France. Les plus proches sont à Lille, Paris et Tours.

Ce master possède un adossement à deux laboratoires rouennais : le Centre d'études et de recherches éditer interpréter (*CÉRÉdi*) et le Groupe de recherche d'histoire (GRHIS). Un programme de recherche a été labellisé par l'Agence nationale de la recherche et un partenariat est déjà bien engagé avec l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (Paris, UMR 200).

Les partenariats annoncés sont intéressants avec des structures artistiques de diffusion et d'édition musicale en région Haute-Normandie, mais ils restent informels.

L'ouverture internationale semble très faible, hormis le recrutement de quelques étudiants étrangers, en très faible nombre.

Concernant l'organisation globale, la structure propose trois spécialités :

- « Musicologie » divisée en deux options - « Patrimoine musical et expression contemporaine » et « Histoire des pratiques musicales ».
- « Interprétation et découverte de la musique ancienne » .
- « Enseignement de la musique » pour la préparation aux concours.

Des mutualisations de plusieurs séminaires sont prévues entre deux des trois spécialités (Musicologie et Enseignement) et des passerelles sont possibles entre le M1 et le M2. Une place importante est donnée aux Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) adaptées à la musicologie.

L'équipe enseignante est constituée de 8 enseignants-chercheurs dont 2 professeurs.

Le Conseil pédagogique de mention est réuni une fois par an et doit être convoqué pour chaque jury de soutenance.

La spécialité accueille 85 % des étudiants de la licence de Rouen et le taux de réussite est satisfaisant pour la préparation aux concours.

Selon les informations transmises, 55 étudiants sont inscrits dans la spécialité, mais le nombre de diplômés par année n'est pas communiqué sauf pour la spécialité « Enseignement » dont le taux de réussite est satisfaisant.

Le dossier n'est guère explicite quant aux procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est seulement précisé que le taux de réponse se situe à 47 % et que ces réponses indiquent « une nette satisfaction ». L'université reconnaît que cette analyse n'est pas conduite.

Selon les éléments fournis, la formation est jugée satisfaisante par les étudiants, en particulier pour ce qui concerne la spécialité « Enseignement », mais les chiffres seraient à communiquer pour les autres spécialités.

#### ●Appréciation :

La demande de création d'une mention est cohérente par rapport aux programmes de recherche développés à l'Université de Rouen, mais la déclinaison en spécialités et options ne correspond pas assez à la réalité des débouchés très limités dans l'édition musicale et l'histoire sociale de la musique. L'offre de formation est très variée, mais une partie des enseignements dépendra de l'engagement des partenaires, notamment pour la spécialité «Interprétation et découverte de la musique ancienne ».

#### ● Points forts :

- Positionnement unique de la discipline dans le schéma régional Normandie Picardie.
- Adossement recherche de qualité.

#### ●Points faibles :

- Offre d'options et de cours magistraux trop importante au regard du nombre d'étudiants attendus.
- Encadrement professoral trop limité pour trois spécialités.
- Inadéquation entre certaines spécialités et la réalité des débouchés.
- Ouverture internationale insuffisante.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Favoriser une ouverture internationale, notamment par une politique de partenariat à l'international.
- Rationaliser l'offre de cours et favoriser la mutualisation de certains cours avec les autres mentions Arts, lettres et littérature de l'université.
- Veiller à la taille critique de la mention à créer, pour tenir compte à la fois des flux attendus et de l'encadrement professoral réduit.
- S'assurer de la réalité des débouchés professionnels pour l'option « Histoire des pratiques musicales ».
- S'assurer de l'engagement des partenaires pour l'option « Interprétation et découverte de la musique ancienne ».

## Appréciation par spécialité

### Musicologie

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se décompose en deux parcours, qualifiés d'options, « Patrimoine musical et expression contemporaine » et « Histoire des pratiques musicales » qui s'appuient sur un tronc commun grâce la mutualisation de certains cours. La formation par et pour la recherche est assurée dans les séminaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	23
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité de recherche en musicologie concerne un nombre restreint d'étudiants. Elle s'appuie sur des équipes de recherche reconnues travaillant sur le patrimoine et les répertoires du XXIème siècle ce qui devrait permettre d'attirer des étudiants d'autres régions. La distinction en deux options ne semble pas se justifier, ni au regard du nombre d'étudiants, ni des points de vue scientifique et pédagogique.

- Points forts :

- L'adossement recherche.
- La qualité de l'équipe enseignante dans des domaines pointus de la musicologie.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle pour l'option « Histoire des pratiques musicales ».
- Le risque de dispersion à cause du nombre trop important de cours et de l'existence de deux options (8 étudiants dans 1 des options) par rapport au nombre d'étudiants attendus.
- La faiblesse de l'ouverture internationale.
- L'absence de politique de stages.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable:

- D'accroître l'ouverture internationale.
- D'accroître les dispositifs d'insertion professionnelle.
- De rationaliser l'offre de cours et la structure de la formation et de réfléchir au regroupement des deux options.
- De proposer des mutualisations et des passerelles avec les mentions « Histoire » et « Littérature ».



## Interprétation et découverte des répertoires

- Présentation de la spécialité :

La spécialité peut accueillir des étudiants provenant de formations artistiques, notamment issus de conservatoires ou d'établissements d'un niveau équivalent pour préparer des musiciens pré-professionnels sélectionnés à l'entrée au niveau master des conservatoires nationaux.

Elle comprend des éléments du tronc commun de la mention, tandis que les enseignements spécifiques sont assurés grâce des financements extérieurs. Pour cela des partenariats sont envisagés avec diverses institutions nationales ou régionales.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	8
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Malgré tout l'intérêt que présente ce rapprochement entre la recherche musicologique et l'interprétation, cette spécialité risque de créer de la confusion car le positionnement de cette formation est en décalage avec les schémas nationaux LMD préconisés par les Ministères de la culture et de l'enseignement supérieur. Il paraît difficile de proposer un master pour préparer à l'entrée dans le grade de master d'interprétation déjà habilité pour les deux Conservatoires Nationaux (Paris et Lyon).

- Points forts :

- Adossement à une équipe de recherche très performante.
- Qualité des partenaires extérieurs pour les « masters classes ».

- Points faibles :

- Pas de reconnaissance de ce diplôme dans les milieux professionnels d'interprètes de la musique.
- Manque de précision sur le financement des études musicales par le Conservatoire de Rouen.
- Manque de précisions sur l'organisation des enseignements à Royaumont ou à Versailles.
- Pas de représentants des partenaires pour la direction et l'évaluation de l'*opus magnum* : audition, représentation, enregistrement.
- Recrutement sélectif non précisé.
- Imprécisions des modalités de recrutement et d'évaluation des étudiants.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Vérifier le positionnement de cette spécialité par rapport au schéma national préconisé par les Ministères de la culture et de l'enseignement supérieur.
- S'assurer du financement des cours de pratique musicale de haut-niveau et de l'engagement des partenaires pour la partie pratique des enseignements.
- Analyser les débouchés professionnels de cette spécialité.



## Enseignement

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.